

Gestion des ressources humaines

Titulaires

Michel VERSTRAETEN (Coordonnateur) et Mathieu PEIFFER

Mnémonique du cours

GEST-S3001

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Année académique

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours de "Gestion des ressources humaines" aborde les aspects théoriques et la réalité pratique des ressources humaines, telle que pratiquée dans les organisations. Six chapitres sont ainsi couverts :

1. La planification des ressources humaines
2. Le recrutement et la sélection
3. L'évaluation des performances
4. La formation
5. Les rémunérations
6. La gestion des carrières

L'Unité d'Enseignement DROI-S3002 (Psychologie et droit du travail) est un pré-requis de GEST-S3001.

Ce cours participe à l'initiative Sustainable Development de la Solvay Brussels School of Economics and Management ("Socially Sustainable Organizations" pathway).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif du cours « Gestion des Ressources Humaines » est de faire découvrir aux étudiants la matière de la Gestion des Ressources Humaines, à la fois dans ses aspects théoriques, mais aussi telle qu'elle se pratique dans les entreprises.

Le cours se composera en conséquence de : 1. une partie théorique (fournie les diapositives, des articles et des lectures supplémentaires) ; 2. une étude de cas pratique réalisée en groupe, dans une entreprise ; et 3. la discussion des cas et de la théorie qu'ils illustrent, qui fera l'objet des séances de cours au second semestre.

Le processus de l'enseignement de cette année se présentera comme suit :

- > Une connaissance basique de la théorie des ressources humaines constitue un préalable souhaitable (mais non-indispensable à ce stade) aux études de cas réalisées par les étudiants.
- > Les étudiants, par équipes de 5 personnes, réaliseront l'analyse de certains aspects de la gestion des ressources humaines à travers l'étude d'un cas d'entreprise. Cette étude de cas sera réalisée dans le courant du premier quadrimestre.
- > Les études de cas (dont les modalités sont définies infra) seront à remettre pour le 07 janvier 2024 à 20h au plus tard.
- > Lors du 2e semestre, les étudiants assisteront à 12 séances, avec une séance sur deux destinée à la théorie (présentée par l'enseignant) et une séance sur deux destinée à la présentation des cas pratiques (présentés par les étudiants).
- > Lors des séances "théoriques", l'enseignant discutera et développera les apports théoriques relatifs aux thèmes développés, tout en réalisant occasionnellement des exercices pratiques.
- > Lors des séances "cas pratiques", plusieurs groupes présenteront leur étude de cas (tous les étudiants seront invités à prendre connaissance des cas, disponibles sur le site de l'U.V. avant les présentations). Les présentations seront suivies par un temps de questions-réponses.

Pré-requis et co-requis

Cours co-requis

DROI-S3002 | Psychologie et droit du travail | 5 crédits

Cours ayant celui-ci comme co-requis

DROI-S3002 | Psychologie et droit du travail | 5 crédits

Connaissances et compétences pré-requis

DROI-S3002

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Travaux en groupe (études de cas), recherche d'informations, auto-apprentissage, cours magistral et exercices pratiques.

Contribution au profil d'enseignement

[[table]]

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Enseignant : Mathieu Peiffer (mathieu.peiffer@ulb.be)

Assistant : Philippe Ribue (philippe.ribue@ulb.be)

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit, Présentation orale et Travail de groupe

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit, travail de groupe (étude de cas et présentation), travail de groupe pour l'initiative "Socially sustainable organizations"

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

- La matière d'examen sera composée des études de cas présentées aux séances dédiées, ainsi que des débats et apports théoriques développés lors de ces séances.
- La matière d'examen sera également composée des apports théoriques abordés lors des séances "théoriques".
- L'examen visera à évaluer votre connaissance et compréhension du cours, notamment via la mobilisation d'éléments issus des études de cas. Il vous sera donc demandé de pouvoir restituer les connaissances théoriques, ainsi que d'en démontrer votre compréhension en faisant entre autres appel aux éléments décrits dans les cas.

- Vu la nature de l'enseignement, il n'y a pas de seconde session pour les études de cas (présentations).

- GEST-S3001 faisant partie de l'initiative "Socially sustainable organizations", une partie de la note finale sera constituée de l'évaluation liée à cette initiative (voir l'U.V. pour plus de détails).

Voici la pondération précise :

- L'examen écrit (QCM) et l'étude de cas comptent tous les deux respectivement pour 40 % de la note finale.

- Le travail lié au séminaire 2 dans le cadre du parcours "Socially sustainable organizations" compte pour 20 % de la note finale.

- Le travail lié au séminaire 1 dans le cadre du parcours "Socially sustainable organizations" donne un bonus de +1 sur la note finale de GEST S3001 en cas de réussite.

Veillez noter que :

- Si les travaux dans le cadre des séminaires ne sont pas rendus et/ou si le travail dans le cadre du séminaire 1 est de mauvaise qualité, un malus de -1 sera comptabilisé sur la note finale de GEST-S3001.

- Si ces travaux ne sont pas rendus ou est en échec, il n'est pas possible de les rendre en seconde session.

- Si vous êtes en échec pour l'ensemble du cours GEST-S3001 en fin d'année, il vous faudra recommencer l'ensemble du travail l'année académique suivante.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la Solvay Brussels School of Economics and Management

BA-INGE | Bachelier en ingénieur de gestion | option Français/bloc 3

